Vivre à Bouliac

n° 62
Automne 2026

Magazine municipal d'information de la ville de Bouliac



LE DOSSIER

Les services techniques

À découvrir p. 7



Bientôt le recensement

À retrouver > p. 4



Matinée de la parentalité

À lire > p. 12



L'exposition de P. Kianvash

À découvrir > p. 15

www.ville-bouliac.fr

BOULIAC



ÉDITORIAL

Chères Bouliacaises, chers Bouliacais,

Si les élus sont davantage mis en lumière, nos agents communaux sont quant à eux moins visibles, bien qu'ils assurent des missions de la plus grande importance. C'est dans cet esprit de valorisation de leur travail que nous avons souhaité vous présenter les équipes des services techniques. Je les remercie pour leur engagement tout au long de l'année, leur qualité et niveau de services. Ils sont les garants de l'entretien et de la propreté de notre commune.

Dans ce magazine, vous trouverez d'autre part, un article sur la signature d'une convention de mise à disposition du terrain de football de Carignan. Je souhaite remercier Monsieur le maire de Carignan, Christophe COLINET pour la confiance qu'il nous accorde. Avec cet accord, nous allons pouvoir améliorer significativement, dès cette saison, la qualité des entrainements du BFC, des Vieux Crampons, mais aussi maintenir plus facilement notre terrain en état, notamment en période hivernale.

Au-delà de l'aspect technique, ce partenariat nous permet également de surseoir aux coûts de transformation de notre stade. Si nos finances sont toujours saines, l'emprunt souscrit pour la construction de la salle des fêtes, constitue un endettement relativement important pour notre commune. Les prochains investissements du mandat devront donc être réalisés avec nos fonds propres et les produits des ventes en cours telles celles des terrains de Luber Chaperon.

Bien à vous

Jérôme LAMBERT - Maire de Bouliac

Votre bien dévoué
Jérôme Lambert

▷ Mairie de Bouliac
Tél. 05 57 97 18 18

▷ Site internet : www.ville-bouliac.fr

Magazine Vivre à Bouliac
n° 62 - Automne 2026

Directeur de publication
M. Jérôme LAMBERT

Comité de rédaction
Mairie de Bouliac

Conception, création agence eden

Vivre à Bouliac est imprimé sur papier recyclé certifié FSC par un imprimeur régional labellisé Imprim'vert.

Crédits photos (sauf mention contraire) :
Mairie et associations de Bouliac
P. Bégout - M. Lacombe - Magnific.

Tous droits réservés. Sous réserve d'erreurs typographiques et changements ultérieurs à la publication.

LE TRI + FACILE

Les vœux de M. le Maire

Jérôme LAMBERT, maire de Bouliac, convie l'ensemble des Bouliacais et des Bouliacaises à la présentation de ses vœux.

La traditionnelle cérémonie se déroulera **le jeudi 7 janvier à 19 h à la salle panoramique du Centre culturel François Mauriac, situé rue de l'église.**

Vous êtes toutes et tous invité(e)s à venir assister à l'événement qui permettra de retracer les temps forts de l'année écoulée sur la commune, ainsi que les premiers mois d'action de la nouvelle équipe municipale. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie. Nous vous y attendons nombreux !

VIE ÉCONOMIQUE

MAISON EXCELLENCE

Mme Alexandra GENNY
Prothésiste ongulaire
23 bis chemin de la Matte
07 70 85 00 87
maisonexcellence33@gmail.com

VANDENLAB

M. Charles VANDENBUSSCHE
Conseiller en gestion de patrimoine
06 18 27 32 52
vandenlab@hotmail.com

INFORMATIONS



Bouliac et Carignan-de-Bordeaux partenaires

Les maires des communes de Bouliac, Jérôme LAMBERT, et de Carignan-de-Bordeaux, Christophe COLINET, ont signé une convention de partenariat concernant le terrain de football de Régeon.

Cet accord permettra aux différentes associations bouliacaises, et notamment le Bouliac Football Club, de disposer pour la saison à venir, des installations du stade pour les entraînements et les matchs des enfants et adolescents, principalement.

La signature du partenariat est intervenu le vendredi 2 octobre dernier, en présence de Monsieur le maire, accompagné de Sophie VAN DEN ZANDE, adjointe à la vie associative et de Richard BENCHIMOL, président du Bouliac Football Club.



L'arbre allié de notre santé

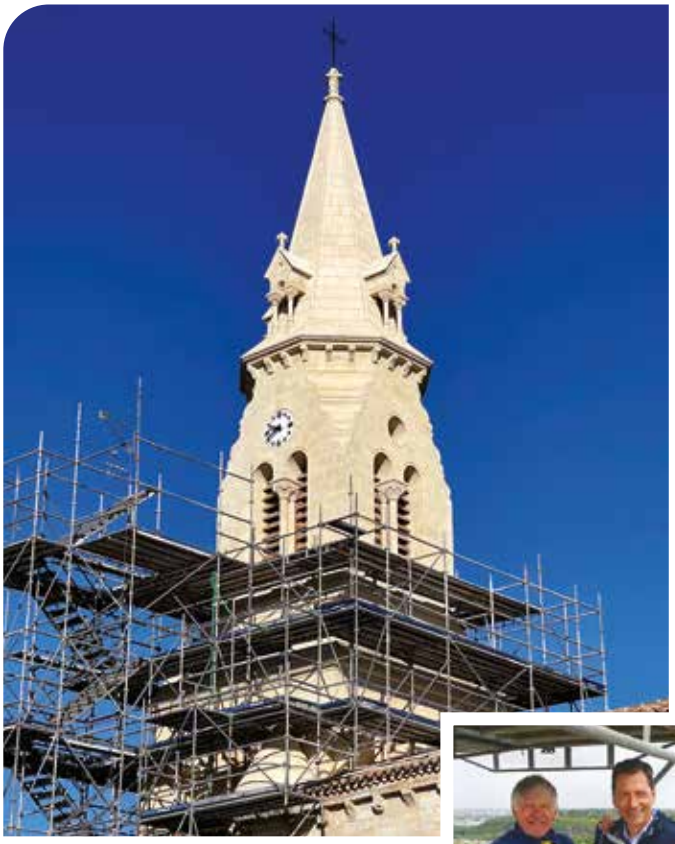
Cette année, la semaine de l'Arbre en fête se tiendra du 5 au 11 décembre autour du thème « l'arbre allié de notre santé ».

Ombre, fraîcheur, qualité de l'air, bien-être… l'arbre, et plus largement la végétalisation de nos espaces de vie, agit de différentes façons sur notre santé. C'est en explorant ce thème d' « arbre allié de notre santé » que s'ouvrira la 6e édition de l'Arbre en fête, rendez-vous annuel désormais bien connu des métropolitains et des Bouliacais(e)s.

Du 5 au 11 décembre, vous découvrirez un programme riche en animations : ateliers, conférences, balades…

Sans oublier la traditionnelle distribution gratuite de plants ! À Bouliac, 80 plants d'arbres variés seront distribués le vendredi 11 décembre de 9 h à 10 h 30 à la halle Vettiner, rue du bourg, lors du marché.

En parallèle, des actions pédagogiques seront menés au groupe scolaire André PEYNAUD où 5 classes du CP au CE2 participeront sur 4 demi-journées aux ateliers « identifier les arbres ».





Jérôme LAMBERT, maire de Bouliac et François D'AUZAC DE LAMARTINIE, adjoint aux grands travaux

Ne manquez pas l'inauguration du clocher et sa capsule temporelle !

Préparez-vous à une inauguration originale et inattendue ! Au-delà de célébrer la fin des travaux du clocher de l'église et donner à voir la beauté de l'édifice refait, grâce aux talents des artisans et compagnons, l'événement sera également l'occasion d'une cérémonie bien particulière…

Le saviez-vous ? L'année 2026 célèbre quarante ans consacrés à la restauration et à la préservation de l'église Saint-Siméon-le-Stylite, précieux témoin de l'art roman et de l'histoire de Bouliac.

Le 11 décembre, pour fêter l'événement comme il se doit, un très beau programme a été concocté par l'équipe municipale. Après les discours officiels de Jérôme LAMBERT, maire de la commune et de Christian BLOCK, adjoint au Patrimoine, entre autres, on pourra assister à l'intervention de Nam, tailleur de pierre hors pair ayant officié sur le chantier qui fera une démonstration en direct de son talent.

Puis, place à l'inédit… Une capsule temporelle, contenant un discours officiel de Monsieur le maire et de différentes personnalités de la commune, sera officiellement cachetée sur place et scellée dans l'édifice. L'événement se clôturera en beauté et en musique avec un concert de chants basques proposé par l'ensemble Anaitasuna, dirigé par Christine LATAPY-ISSANDOU, permettant également d'annoncer et de lancer officiellement les festivités de *Bouliac fête Noël*.

Au plaisir de vous voir nombreux et nombreuses afin de célébrer ensemble le patrimoine historique et culturel de Bouliac.

TOUT SAVOIR SUR LE(S) RECENSEMENT(S)

Recensement de la population 2027



Avis à la population

La nouvelle campagne de recensement, à laquelle vous êtes obligé(e) de participer, se déroulera à Bouliac du 21 janvier au 20 février 2027.

Le saviez-vous ? Le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans.

Ainsi, les communes de moins de 10 000 habitants - comme Bouliac - réalisent une enquête de recensement portant sur toute la population, à raison d'une commune sur cinq chaque année.

À SAVOIR - Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent à votre domicile pour vous remettre une notice sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site **le-recensement-et-moi.fr**

Vous pouvez ainsi répondre au questionnaire en ligne.

Si vous ne pouvez répondre par internet, les agents recenseurs vous remettront des questionnaires papier, une feuille de logement et des bulletins individuels, puis conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Nous vous remercions par avance de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs qui se présenteront chez vous ; ils devront à cet effet et préalablement vous présenter leur carte officielle d'agent recenseur.



Le recensement citoyen... c'est obligatoire !

Le saviez-vous ? Chaque jeune Français(e) doit faire son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) à partir de l'âge de 16 ans.

Cette démarche est obligatoire. Après avoir effectué son recensement citoyen, chaque jeune obtient une attestation de recensement. **Ce document est indispensable pour pouvoir s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou à un concours administratif en France.**

Chaque jeune est ensuite convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC). **IMPORTANT -** Il faut avoir effectué la JDC (ou en avoir été exempté) pour pouvoir s'inscrire à partir de 18 ans à tout examen, concours administratif ou encore au permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir du 25e anniversaire.

Le recensement citoyen inscrit le jeune automatiquement sur les listes électorales dès son 18e anniversaire, il peut alors voter.

À SAVOIR - Tout jeune doit informer son Centre du service national jeunesse (CSNJ) de tout changement dans sa situation personnelle ou professionnelle. Cette obligation cesse le jour de son 25e anniversaire.

INFORMATIONS DIVERSES





Fissures ou dégâts sur votre habitation ? Signalez-les à la mairie !

La sécheresse et la réhydratation des sols peuvent provoquer des mouvements de terrain liés à un phénomène appelé Retrait-gonflement des argiles (RGA), susceptible d'endommager les habitations.

Si vous avez constaté des désordres sur votre logement, nous vous invitons à les signaler en mairie à l'adresse mail suivante : urbanisme@ville-bouliac.fr ou par courrier postal.

Quels types de dégâts signaler ?

- fissures sur les murs, façades ou cloisons ;
- déformation des ouvertures : portes, fenêtres… ;
- tassements différentiels ;
- désordres structurels ou autre dommage pouvant être lié aux mouvements des sols.

Votre signalement doit préciser/contenir :

- la nature et l'ampleur des dégâts ;
- la date d'apparition des désordres ;
- des photographies permettant de documenter les dommages.

Les signalements reçus seront recensés et transmis à la préfecture. Selon leur nombre et l'ampleur des dégâts constatés, l'État pourra être amené à prendre un arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle « sécheresse » au titre des mouvements de terrains différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle n'est pas automatique et la procédure peut prendre plusieurs mois.

À SAVOIR - Si un arrêté de reconnaissance de catastrophe naturelle est publié, vous disposez de 30 jours maximum à compter de sa publication au Journal officiel pour déclarer votre sinistre à votre assureur. Il est toutefois recommandé de signaler les dommages à votre assurance dès que vous en avez connaissance, sans attendre la décision de l'État.

Quelques conseils à connaître pour réduire la vulnérabilité de son logement au retrait-gonflement des argiles :

- minimiser les variations de la teneur en eau du terrain avoisinant le bâtiment
- limiter les apports d'eaux pluviales et de ruissellement à proximité des constructions (avec un exutoire en aval, un réseau de drainage…)
- ne pas planter d'arbre à une distance de la maison inférieure à au moins une à 1,5 fois la hauteur du sujet.
- imperméabiliser la surface du sol autour de la construction et limiter l'évaporation (réalisation d'un trottoir périphérique en géomembrane d'une largeur minimale de 1,50 m).
- procéder à l'isolation des sous-sols accueillant des sources de chaleur (chaudière…) afin de limiter les échanges de chaleur entre le sous-sol de la construction et le terrain en périphérie.





En direct de la passerelle François Mitterrand

Les travaux sont en voie d'achèvement au niveau de l'infrastructure appelée également passerelle d'Arcins.

Fixée en encorbellement, c'est-à-dire suspendue sur le flanc amont du pont François Mitterrand grâce à un système de monorail, l'infrastructure reliera bientôt Bègles (rive gauche) à Bouliac (rive droite). Longue de 642 mètres, réservée aux piétons et aux cyclistes, la passerelle permet de traverser la Garonne en toute sécurité à l'abri du trafic routier de la rocade, avec en prime une vue imprenable sur le fleuve ! Après plus d'un an de travaux, le chantier entre dans sa dernière ligne droite… À découvrir très prochainement…

DU CÔTÉ DU GROUPE SCOLAIRE ANDRÉ PEYNAUD





Le retour de... la Grande Lessive !

Le jeudi 15 octobre dernier en fin d'après-midi, l'ensemble des élèves du groupe scolaire ont participé à la fameuse Grande Lessive...

Pour rappel, « la Grande Lessive » est une manifestation éphémère d'art participatif international. Diverses installations de réalisations artistiques variées (dessins, peintures, photographies, images numériques, collages, etc.) conçues à partir d'un même thème sont présentées au format A4. Le jour J, les réalisations sont suspendues par des pinces à linge à des fils tendus en extérieur, dans des espaces publics ou privés. Éphémère et internationale, l'installation ne dure qu'une seule journée et se déploie à travers le monde entier.

Le thème proposé cette année pour la 40e édition était « *Photo (et) graphie* » célébrant les 200 ans de la photographie en questionnant les liens entre lumière, dessin, écriture et image. Les œuvres des artistes en herbe du groupe scolaire participant à l'événement ont été exposées, suspendues en extérieur entre les bâtiments de la maternelle et de l'élémentaire. Un goûter fut ensuite proposé par l'association des parents d'élèves, moment de convivialité et d'échanges entre les petits artistes (les enfants), les contributeurs / facilitateurs (l'équipe enseignante et l'équipe d'animation périscolaire) ainsi que le public (parents, famille).

Des écoliers à la découverte des arbres...

À l'occasion de la 6e édition de la Fête de l'Arbre, Bordeaux Métropole a proposé de sensibiliser les élèves de son territoire à la thématique de l'arbre à travers différentes approches.

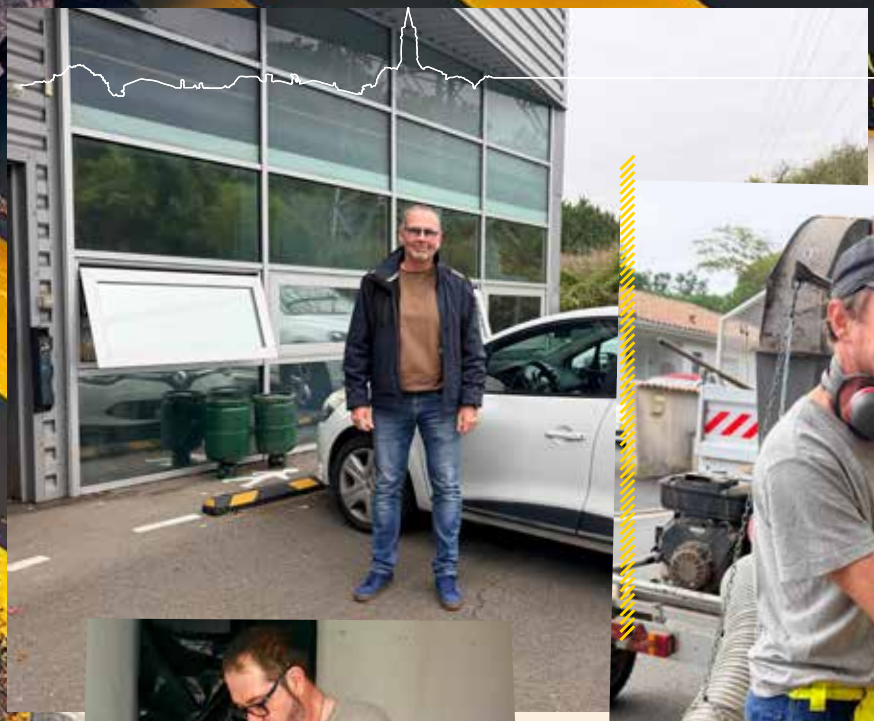
L'objectif : sensibiliser les jeunes aux bénéfices apportés par l'arbre, à l'intérêt de sa préservation et de sa densification. Le format : une demi-journée d'intervention, soit deux animations de 1h 15 pour deux classes de la même école.

Cette année, le fil conducteur des animations proposées aux scolaires par les associations intervenantes est « *L'arbre, allié de notre santé* ».

À Bouliac, 5 classes du CP au CE2 du groupe scolaire ont postulé et vont bénéficier des ateliers sur le thème « *identifier les arbres* ».

Il s'agit des classes de CP de Mme ITIER, de CP-CE2 de Mme SARTRE, de CE1 de Mme BABUT, de CE1-CE2 de Mme DE ARAUJO et de CE1-CE2 de Mme GONTRAN.











À la découverte… des services techniques



Qui peut se vanter de connaître l'étendue et la pluralité des missions et responsabilités des services techniques à Bouliac ? Pas grand-monde… car c'est justement là le hic, peu d'administrés savent vraiment les rôles et fonctions que Laurent CHEVEAU et son équipe accomplissent tout au long de l'année afin que Bouliac paraisse au quotidien sous son meilleur jour !

Car si la commune est enviée pour sa qualité de vie, sa propreté, ses espaces verts (…) les ateliers municipaux y sont pour beaucoup. Passage en revue des effectifs, des missions et des compétences des services techniques.







À la découverte... des services techniques



> PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

L'équipe des services techniques (aussi appelés ateliers municipaux) dirigée par Laurent CHEVEAU, se compose de 6 personnes en période hivernale, renforcée par 2 agents supplémentaires en période estivale. Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, Laurent, Sabrina, Dominique, Quentin, Alexandre, Mickaël et David, officient tous les jours, week-end et jours fériés y compris, en intérieur comme en extérieur, dès survenance des besoins... qui sont nombreux !

Le périmètre d'intervention des services techniques est large et varié. Les missions diverses qu'on leur confie au quotidien nécessitent des agents formés, à la connaissance parfaite des mesures et mises en sécurité des biens et des personnes.
À ce titre, les membres de l'équipe bénéficient de formations régulières permettant de développer leurs compétences et garantir leur sécurité et celle des habitants lors des interventions.
Les agents sont ainsi habilités au montage d'échafaudages et certains détiennent le CACES (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité).

> CACES
- 4 agents formés à l'utilisation du monte-charge / échafaudage.

> Conduite
- 2 agents formés au maniement de la tondeuse autoportée.

> Permis poids lourd
4 agents titulaires.

> Sécurité et mise aux normes
prise en compte des règles de sécurité dans les pratiques professionnelles pour tous les agents.

1 UNE MISSION PREMIÈRE ET PRIMORDIALE... L'ENTRETIEN DE LA COMMUNE

Bouliac offre une grande diversité de parcs, espaces verts, jardins publics, sentiers pédestres... Autant d'espaces naturels appréciables et appréciés... mais dont il faut s'occuper ! Nettoyage, élagage, tonte, arrosage, plantation, désherbage (...) sont quelques-unes des tâches à effectuer régulièrement et tout au long de l'année, et qui occupent de fait la majeure partie du temps des agents.

La végétalisation des villes, communes et bourgs est en marche, nous ne pouvons que nous en réjouir car cela représente autant d'îlots de fraîcheur et de naturalité en espace urbain. Pour autant, cela constitue un travail supplémentaire considérable d'entretien pour les agents. Aux espaces verts actuels déjà nombreux que compte la commune, viennent s'ajouter d'autres espaces végétalisés futurs. Ainsi, les travaux de la route de Latresne, longue de 1,9 km prévoient dans le futur aménagement, différentes plantations.



Il faut également noter que lorsqu'on parle d'espaces verts, on intègre une large variété d'aménagements parmi lesquels : plate-bandes, massifs, bordures, terre-pleins, talus, haies, giratoires, trottoirs, plantations en pot, entourages d'arbres, prairies... Autant d'espaces qui jalonnent la commune et contribuent à la rendre si agréable, mais qui nécessitent soin et attention.
Pour cela, la municipalité a élaboré un plan de gestion des espaces verts qui définit priorités et fréquences d'intervention de l'équipe.

- **Ramassage des déchets et propreté urbaine :** ramassage des sacs poubelles, collecte des déchets au sol, balayage, souffleur. Des interventions réalisées les lundis et vendredis par deux agents.
- **Nettoyage des bords de route :** ramassage et aspiration des feuilles mortes, nettoyage après le marché, après les événements.
- **Nettoyage des toilettes publiques :** deux fois par semaine.
- **Entretien des espaces verts :** tonte, plantation, entretien, arrosage.
- **Entretien des cours d'école/de la crèche :** (le mercredi) comprenant la tonte, le balayage et le nettoyage des préaux.
- **Entretien des sentiers pédestres :** prise en charge d'une partie des sentiers par les services techniques, l'autre partie étant entretenue par une association.



2 L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le saviez-vous ? Les bâtiments communaux (rez-de-chaussée et étages compris) représentent plus de 14 144 m² ! Une superficie qui nécessite du personnel pour veiller au maintien en état, assurer l'entretien, effectuer les réparations nécessaires… Différentes missions menées par les services techniques parmi lesquelles :

- **Petites réparations et maintenance :** plomberie, petits travaux électriques, création de mobilier nécessaire, travaux de peinture et réparations diverses (…).
- **Interventions à la demande des services municipaux :** installation d'étagères dans une école, montage d'un meuble ou intervention pour toilettes bouchées.
- **Entretien des salles de sport :** quatre demi-journées consacrées au ménage et à l'entretien. C'est Sabrina (en photo) qui assure notamment le passage de l'autolaveuse et le nettoyage des vestiaires.

NB - Le service assure également la réalisation des états des lieux d'entrée et de sortie des locations (salle du Castel par exemple).



3 MANIFESTATIONS COMMUNALES ET PRÊT DE MATÉRIEL

Lorsqu'il y a des événements, des manifestations, des festivals, des représentations (…) les services techniques sont très souvent « sur le pont » afin de veiller au bon déroulement des opérations. Ils sont à la fois présents en amont pour la préparation, mais aussi le jour J pour que tout se passe pour le mieux. Ils sont mobilisés également après l'événement pour aider au démontage, nettoyage, rangement… État des lieux de leurs interventions ci-contre.

- **Préparation des manifestations** : préparatifs, installation et rangement des équipements nécessaires aux événements culturels et festifs de la commune (barrières, chaises, tables, balisage…). Les agents assurent également l'intendance et le suivi technique des opérations.
- **Présence lors des événements** : un ou deux agents peuvent être mobilisés le week-end afin d'assurer le suivi technique des manifestations, telles le Vide-greniers, la Fête des sens, la Fête nationale, etc.
- **Prêt de matériel** : préparation et vérification du matériel mis à disposition des associations et des particuliers (tables, chaises, etc.).

4 SANS OUBLIER… LES INTERVENTIONS TECHNIQUES ET LA MAINTENANCE DU MATÉRIEL

- **Demandes d'intervention des services municipaux :** environ 200 demandes par mois (réparations, besoins techniques et interventions ponctuelles…).
- **Entretien des véhicules municipaux :** nettoyage, entretien courant et suivi des interventions chez le garagiste.
- **Entretien du matériel technique :** tondeuses, tronçonneuses, débroussailleuses et autres équipements et outils.
- **Interventions d'urgence et mises en sécurité :** intervention en cas de danger sur les espaces communaux. Exemple : arbre tombé en travers d'un sentier, à débiter et à sécuriser.

À SAVOIR - Limite d'intervention : en cas de problème sur la voirie, l'intervention relève des services de Bordeaux Métropole.

LES MISSIONS NE RELEVANT PAS DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX



- **INTERVENTIONS CHEZ LES PARTICULIERS**
  sauf demandes spécifiques et exceptionnelles préalablement étudiées par le CCAS.
  Exemple : aide ponctuelle à une personne âgée et isolée, dans l'incapacité de se déplacer, pour l'enlèvement de branches ou d'un petit meuble.
- **ENTRETIEN DE LA VOIRIE**
  compétence de Bordeaux Métropole
- **RÉPARATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC**
  compétence du SDEEG



Les infos d'Adineh

L'association propose, tout au long de l'année scolaire, des activités autour de la pratique artistique, ainsi que des stages pendant les vacances scolaires, hors vacances de Noël. Des ateliers sont également proposés pour tous les âges, des tout-petits aux adultes.

Il reste encore quelques places dans trois cours :

- **le mercredi**, en éveil artistique de 17 h à 18 h pour les plus jeunes ;
- **le mercredi**, en cours enfants de 15 h 30 à 16 h 30 ;
- **le jeudi**, en cours adultes de 18 h 30 à 20 h.

À SAVOIR - Il n'est pas nécessaire de s'engager pour l'année entière, la participation peut être ponctuelle.

Alors, si la curiosité vous tente ou si vous avez simplement envie de découvrir une activité artistique dans une ambiance conviviale, n'hésitez pas à venir nous rencontrer à la salle Gardelles du Centre culturel François Mauriac de Bouliac.

Pour suivre nos actualités, découvrir les prochains ateliers et connaître les dates des stages, retrouvez-nous sur instagram : @adineh_crea.

Vous pouvez également nous contacter par mail à l'adresse suivante : asso22.adineh@gmail.com



BFC - La rentrée 2026 fut de nouveau un franc succès !

Nous comptons cette année pas moins de 152 adhérents et une trentaine de dirigeants et éducateurs.

On débute par un beau sujet de satisfaction : une augmentation de 25 % du nombre de licenciés de l'école de football (enfants âgés de 5 à 10 ans) et une continuité dans notre équipe pédagogique sur les jeunes avec Alexis CAUMEIL, catégorie U6 à U9, William LEGOUE responsable foot animation U10/U11 et préformation U12/U13, ainsi que Maxime LACARRIERE nouveau responsable de la catégorie U12/U13 ; le tout orchestré par notre responsable technique jeunes, André DUTILLIEU.

À noter, cette saison nous engageons également une nouvelle catégorie : « *Challenge U18* » orchestré par le coach principal Laurent BARES accompagné de Benoit VIGOUROUX et Jérome MICHAUD.

Nous continuons à rajeunir notre équipe senior, avec des joueurs issus de notre école de football et l'arrivée de nombreux jeunes, emmenée par Xavier ARDURAT et Fabien GADEAU ; notre équipe évoluera en Départementale 2 et nous leur souhaitons le meilleur cette saison !

À NOTER - Deux stages à la Toussaint et à Pâques sont prévus, ainsi que notre tournoi régional en salle (U10/U11 et U12/U13) des 21 et 22 février prochains, rythmeront également cette saison.

Très bonne nouvelle enfin, les mairies de Bouliac et Carignan ont signé un partenariat afin que nous puissions bénéficier de créneaux pour nos jeunes sur le terrain synthétique de Carignan durant toute la saison !

Un grand merci à la municipalité pour son soutien à notre club ainsi qu'à tous les parents et enfants pour leur confiance.

Belle saison à tous !

Une belle rentrée pour Ardance !



Quel plaisir d'avoir retrouvé depuis mi-septembre nos élèves et 50 nouvelles recrues !

Au total, 215 élèves évolueront lors de cette saison 2026-2027 emmenés par le dynamisme et le professionnalisme de Marina LAMBERT-ZANETTE, notre professeure.

SAVE THE DATE !

- **Du 14 au 17 décembre 2026**
  Semaine Portes Ouvertes pour les familles qui pourront assister aux cours de leurs enfants.
- **Samedi 3 juillet 2026 à 20 h**
  Spectacle de fin d'année à La Coupole, à Saint-Loubès

Plus d'infos : ardance.bouliac@gmail.com
Facebook : ardancebouliac
Instagram : ardance_bouliac



Médaille de bronze aux Championnats du monde de Padel !

Un immense bravo à Frédéric MOURA et à toute son équipe, qui terminent leur superbe parcours aux Championnats du monde de Padel dans la catégorie des plus de 55 ans avec une magnifique médaille de bronze !



Michèle COCURULLO, présidente du club, Caroline HAMIS et Jérôme LAMBERT, maire de Bouliac

Une médaille pour Caroline HAMIS, jeune retraitée !

En remerciement de ses 16 années d'engagement en qualité d'animatrice sportive de la gym enfants, Jérôme LAMBERT, maire de Bouliac, a remis la médaille citoyenne à Caroline HAMIS, en présence des membres du Conseil d'administration du club.

Merci à Caroline qui a su guider, motiver et transmettre sa passion aux enfants avec enthousiasme. Nous lui souhaitons une belle retraite et bienvenue à Aurélie PONSOT qui la remplace.

La nouvelle saison du club a repris le 14 septembre. Différents types de gym et de yoga, du stretching-renfo et du do-in sont proposés. Il est encore possible de s'inscrire sur certains créneaux. Les cours d'essais sont gratuits.

N'hésitez pas à nous contacter :
contact@clubgymniquebouliacais.com
Plus d'infos sur www.clubgymniquebouliacais.com

Les 400 ans de la Marine nationale

Un évènement important auquel l'association Vétérans et devoir de mémoire a été invitée le 6 juin à Bordeaux et notre jeune porte-drapeau Thomas a rejoint le groupe.



Par ailleurs, notre conférence sur « *la Marine de 1940 à nos jours* » présentée à Bouliac et Bordeaux, en mai et juin derniers, a été labellisée par le secrétariat de la Marine nationale. Une immense reconnaissance saluée par les responsables de l'ONAC en Gironde.

Nous avons préparé une conférence qui traitera de la marine à voile du 17e au 19e siècle, ses succès, ses défaites, la vie à bord, son rayonnement international et autres missions.

À SAVOIR - Nous recherchons des jeunes porte-drapeaux
Contact : Serge Chauré 06 22 18 62 90



Une saison très prometteuse pour le Foyer culturel et sportif...

La rentrée s'est déroulée, comme chaque année, avec beaucoup d'enthousiasme et d'engagement, et ce, dans toutes les sections.

Pour cette nouvelle saison, **le Foyer propose des nouveautés :**

- **un atelier de découverte musicale** pour les enfants de grande section de maternelle, avec la professeure Michaela SLAVIKOVA ;
- **un cours de Qi Gong** le mardi matin ;
- **un atelier Darts** (fléchettes) les lundi et jeudi soir ;
- **une nouvelle séance de Cross Training** le lundi de 12 h 30 à 13 h 30.

L'atelier de découverte musicale a débuté avec Michaela et ses petits musiciens en herbe... Il suffit de trois inscriptions pour ouvrir une deuxième session. Renseignez-vous, il est encore temps !

Devant le succès remporté, **les adultes de Théâtr'uc** donneront le 19 novembre une nouvelle représentation de « *Fragments d'hier* ».

L'ensemble vocal Kakofony se produira quant à lui à Saucats le 5 décembre. Les choristes accompagneront une balade féérique aux flambeaux, puis chanteront dans la salle de La Ruche.

La section Taekwondo a célébré la 5e place mondiale de son coach, Éric ALBASINI, qu'il a brillamment remportée en septembre aux Championnats du monde en Corée du Sud.

Enfin, **la section Piano** propose encore quelques créneaux...

L'actu du Jardin des Asphodèles

Belle rentrée pour notre association qui voit ses effectifs augmenter. Pas moins de 103 adhérent(e)s se partagent nos dix ateliers de pratique artistique, salle Rambaud.

Ces ateliers sont destinés aux enfants dès la grande section maternelle, aux adolescents ainsi qu'aux adultes.
Tous niveaux, ils permettent à chacun de s'initier, pratiquer et améliorer sa passion du dessin, de la peinture - aquarelle, acrylique ou huile, et des arts plastiques.

Durant les vacances scolaires, des stages proposent aux jeunes des visites culturelles et des ateliers de restitution des visites sous forme de carnet de voyages. Cette saison, nous amènerons nos jeunes adhérents visiter les musées de Bordeaux, avant de faire, la semaine suivante, une restitution des découvertes et émotions. En février : visite du Muséum d'Histoire naturelle de Bordeaux.
Pour tout renseignement : 06 21 66 57 20

D'autre part, nos partenariats avec l'Atelier des peintres de Gradignan pour les cours adultes, et l'association ADEMA de Tresses pour les enfants, ont été reconduits, avec au total 4 ateliers dessin/peinture regroupant 40 participants.
Notre association qui entame sa 26e année sur Bouliac, proposera deux expositions au centre culturel. À suivre....



Un repas de quartier toujours convivial chemin de Brousse !

Depuis maintenant quinze ans, les voisins du secteur du chemin de Brousse se réunissent autour d'un pique-nique, à la fin de l'été.

Cette année, l'événement avait lieu le 6 septembre et a donné l'occasion de se retrouver et d'accueillir de nouveaux arrivants. Le maire, Jérôme LAMBERT était également présent et nous a fait l'honneur de partager notre repas. Malgré la chaleur... un chêne centenaire a offert gratuitement son ombre pour le plus grand bien de tous les convives. Ce moment renouvelé chaque année de partage et de convivialité est toujours agréable et apprécié par l'ensemble des participants. Rendez-vous l'année prochaine !



(De d. à g.) Les assistantes maternelles, Isabelle IRALOUR, Géraldine LEFEBVRE, Céline DRAPEAU, Sandrine FERNANDES et Lucile MOULINIER-BARRAS présente comme référente du service public Petite Enfance

Retour sur... La matinée de la parentalité

Elle avait lieu le samedi 5 septembre dernier et s'est très bien déroulée.

Pour l'occasion, les assistantes maternelles indépendantes et la crèche, ainsi que l'équipe d'animation et les agents de la ludo-médiathèque de Bouliac, ont proposé un jeu de piste dans la commune. Les assistantes maternelles ont également animé un parcours de motricité à l'école maternelle. Le but de cette matinée ? Favoriser les rencontres entre parents, enfants et professionnels de l'éducation et de la petite enfance. Mission réussie !



La Pastorale et les Médiévales un rendez-vous réussi !

L'EHPAD La Pastorale avait proposé à ses résidents de participer au traditionnel banquet du vendredi soir proposé lors des Médiévales de Bouliac le 11 septembre dernier.

Sur place, les résident(e)s ont passé un très bon moment et ont aimé voir Bouliac se transformer le temps d'un week-end en village médiéval.

L'occasion était belle, idéale même, pour sortir de ses habitudes, admirer le coucher du soleil, partager un petit verre et profiter d'une douceur sucrée. Et pour finir en beauté, les résidents ont même assisté au feu d'artifice !

Une soirée magnifique, pleine de sourires et de beaux moments partagés qui souligne l'importance du lien entre Bouliac et ses habitants, y compris les résidents de l'EHPAD, qui aiment tant profiter de la vie locale et de l'animation de leur commune.

Merci également aux accompagnant(e)s de l'établissement d'avoir permis l'encadrement et l'organisation de cet événement.





Un an et tant de projets à venir !



Il y a plus d'un an, Place V, coworking/tiers-lieu associatif, ouvrait ses portes avec une volonté : créer un lieu de vie, où chacun peut trouver sa place, travailler, échanger, apprendre et se réunir.

Aujourd'hui, l'aventure compte déjà 50 adhérents, une dizaine d'ateliers d'apprentissages variés, 5 afterworks et même un trail de 10 km ! Autant d'occasions de créer du lien, de faire vivre notre commune et de construire une communauté autour des valeurs d'entraide, de convivialité et d'accessibilité.



Mais Place V ne s'arrête pas au bureau partagé : nous voulons aussi accompagner les parcours de vie professionnelle, à tout âge. Nous sommes fiers d'avoir lancé, cet automne, nos premiers événements à destination des jeunes, autour de l'orientation pour les aider à mieux se connaître, à découvrir leurs possibilités et à construire leur avenir. L'année prochaine, nous serons partenaire d'un nouvel événement porté par la commune, « *un forum des métiers* ».

Merci à tous ceux qui soutiennent ce projet et le rendent collectif. Cette première année le confirme : adhérents, habitants et partenaires partagent l'envie de faire de Place V un lieu vivant, ouvert et utile à tous les Bouliacais(es).

Et si on continuait l'aventure ensemble ? Notre porte est toujours ouverte !
Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 18 h. Plus d'infos sur placev.co

Découvrez vos référents CCAS par secteur

> Laurence BARTHÉLEMY
/ Chemin de Malus / Chemin de Passerieu
/ Chemin de Peyron / Chemin de Laffue / Rue du Gric

> Francine BUREAU
/ Route de Latresne : 47, 49, 67 bis, 69 ter, 73
/ Côte du Piquet bas / Allée des Aubiers
/ Chemin des Collines

> Élodie CASES
/ Allée des Pins / Allée des Tilleuls / Allée des Marronniers
/ Allée des Érables / Parc Fayzeau / Allée J-D Cassini
/ Allée Cassiopée / Av. de la Belle Étoile : 30, 30 bis, 36, 43 bis

> Michèle COCURULLO
/ Chemin de Brousse / Le Bocage / Étoile de Luber
/ Rue Pey Berland / Allée Christine de Pisan
/ Allée Francois Villon / Allée Marie de France
/ Allée Pierre Ronsard / Avenue de la Belle Étoile : 130, 57, 75, 77

> Mohamed EL MOUSTINI
/ Chemin de Cantin / Rue du Stade / Côte du Piquet haut
/ Chemin du Canton et Piquet / Domaine de Saure
/ Avenue de la Belle Étoile : 5, 8

> Bernadette FAUGÈRE
/ Domaine de Vialle / Parc de l'Étoile
/ Côte de Bouliac / Rue des Acacias

> Sandrine HUSSON
/ Route Bleue / Chemin de la Patte / Chemin de Crabot
/ Chemin de Rouhier / Allée des Chênes
/ Avenue de la Belle Étoile : 14, 14 bis,16, 18, 19

> Marie-Paule MAILLOT
/ Allée des Pelouses d'Ascot / Parc de l'Étoile

> Caroline MAZARD
/ Hameau d'Epsom

> Jérôme OLIVIER
/ Domaine de Canterane / Chemin de Mélac
/ Impasse de Mélac / Domaine de Belle Fontaine
/ Avenue de la Belle Étoile : 35, 37 bis, 39

> Christiane SCHADECK
/ Avenue du Coteau / Rue du Vallon / Rue de Manière
/ Rue Boris Vian / Rue Fourney / Impasse Jacques Brel

> Richard SCHMIDT
/ Route de Latresne / Chemin de Vimeney / Chemin de Borie
/ Allée Silvestre / Route du Bord de l'Eau : 37, 49, 67

> Anne SIMOUNET
/ Rue Louis Brochard / Impasse Manière / Rue de l'Esplanade
/ Rue de l'Église / Place Chevelaure / Rue du Bourg
/ Place Camille Hostein / Domaine de Manière

> Natacha SOLART
/ Allée du Moulin / Allée du Ruisseau / Allée Joachim du Bellay
/ Avenue de la Belle Étoile : 38 et 45

NB - Audrey DURAND et Brigitte FOCHEUX n'ont pas de secteur attribué, mais interviennent en renfort des différents référents.

RETOUR SUR L'ÉVÉNEMENT











Une battle de compliments de haute volée !

Samedi 25 octobre avait lieu un événement bien particulier. Une bataille sans armes mais autour de mots maniés à la perfection par les intervenants, professionnels et amateurs, bouliacais ou non... Des artistes de la prose qui se sont livrés sur la scène sur Centre culturel un échange... de douceurs, un combat... de mots gentils... La Battle de compliments, vous connaissez ?

Une soirée aussi originale qu'émouvante, placée sous le signe de la bienveillance, du partage et de la douceur autour de la langue française, bien maniée ici par les orateurs qui se sont succédés sur scène.

Pour cet événement, la ville de Bouliac a eu le plaisir de collaborer avec le collectif « *Ta Mère La Mieux* », autour d'un beau projet mêlant jeunesse, écriture et expression artistique.

En première partie, 7 jeunes, dont 5 Bouliacais, sont montés sur scène pour présenter le fruit d'une semaine d'atelier d'écriture. Une très belle restitution, pleine de talent, bravo à eux !

En deuxième partie, 7 artistes de renom ont pris le relais pour livrer de magnifiques battles de compliments, mêlant humour, poésie et émotions.

Une jolie parenthèse où les mots rassemblent, touchent, font sens et font du bien... tout simplement !





PEINTURE

L'exposition de Panthéa Kianvash

L'artiste plasticienne Panthéa Kianvash a exposé ses œuvres du 25 au 27 septembre, à la salle panoramique du Centre culturel de Bouliac.

Artiste plasticienne prolifique, Panthéa est née en Iran, a été formée aux Beaux-Arts de Téhéran et est arrivée en France en 2007. Bouliacaise depuis deux ans environ, elle est connue et reconnue pour son art (a)typique mêlant photos, peintures, estampe, gravure et calligraphie avec ses désormais fameuses « photo-peintures ».

Monsieur le maire, Jérôme LAMBERT a tenu à saluer le remarquable travail et parcours de l'artiste, qui au cours de cette exposition, présentait pas moins de 70 de ses œuvres, magistrales, surprenantes et captivantes...







MAJORITÉ

La salle des fêtes de Bouliac : bientôt s'ouvrira une nouvelle fabrique à souvenirs !

En août 2022, l'incendie survenu lors de travaux de réfection a détruit les 300 m² de la salle des fêtes historique. Depuis, la commune travaille à la reconstruction de cet équipement auquel sont associés de nombreux souvenirs : spectacles, concerts, rencontres associatives, cérémonies et événements municipaux.

Au cours des quatre dernières années, la municipalité a su adapter son programme événementiel et culturel afin de continuer à rassembler les habitants de toutes les générations.

La disparition de la salle a représenté une perte importante pour la vie locale. La commune a toutefois maintenu ses rendez-vous et ses animations.

Les manifestations *Bouliac fête les enfants*, *Bouliac fête Halloween* et *Bouliac fête Noël*, ainsi que les événements organisés à la Halle Vettiner, ont permis de préserver une programmation régulière aux habitants.

Le projet de reconstruction avance. Une interruption temporaire a été nécessaire cet été après la détection d'amiante dans le sol en conservant toutefois la maîtrise des coûts. Le gros œuvre devrait être achevé avant la fin de l'année, pour une livraison prévue au quatrième trimestre 2027.

La future salle comprendra un espace principal avec une scène à plat et des gradins rétractables de 250 places, un studio de danse ainsi que des locaux annexes. Conforme aux normes thermiques en vigueur, elle sera équipée de 45 panneaux solaires destinés à l'autoconsommation collective à l'échelle communale. L'amortissement de cette installation est estimé à dix ans.

Intégrée au parc de Vialle, la future salle des fêtes constituera un lieu dédié à la culture, aux rencontres et à la vie associative dès l'entrée dans le centre-bourg depuis la côte de Bouliac.

Faisons encore preuve de patience : les travaux se poursuivent avant son ouverture l'année prochaine pour y accueillir les événements qui contribueront à la vie et à l'identité de Bouliac !

Les élus de la majorité « Ensemble pour Bouliac »
elusmajorite.bouliac@gmail.com

MINORITÉ

Services publics, où en sommes-nous ?

Les incendies et les épisodes caniculaires de cet été ont démontré l'utilité des services publics - particulièrement des pompiers - mais également la difficulté de maintenir leur niveau de qualité.

Cet automne, les lycéens et étudiants revendiquent pour que le service public de l'éducation leur permette d'envisager leur avenir dans une certaine sérénité et nombre de nos concitoyens demandent davantage d'accès aux services publics.

Cette période est aussi celle du débat sur la loi de finances 2027, et de ses conséquences sur les collectivités locales et les services publics qui pourront être maintenus ou mis en place. À l'issue du vote, quelles incidences pour les collectivités locales, sur leurs ressources et sur les services publics ?

Elles seront à prendre en compte par la majorité pour déterminer ces choix sur l'offre de services publics, leur qualité, leurs tarifs et sur les taux d'imposition.

Pour notre commune, la fermeture de la poste, déjà annoncée à plusieurs reprises sous la précédente mandature, sera prochainement une réalité. Une disparition que l'on pourrait qualifier de programmée : enlèvement du DAB, horaires devenus faméliques... La majorité fera-t-elle le choix d'une agence communale ?

Au-delà du seul service public, il faut permettre le maintien d'activités qui offrent un service de proximité aux Bouliacais.

Nous veillerons au maintien - voire au renforcement - et à la qualité des services publics, en cohérence avec les propositions de notre programme.

Vos élus « Bouliac vers un avenir responsable »
bouliacresponsable@gmail.com

DU CÔTÉ DE L'ALSH...

Une équipe d'animation au grand complet !

Voici l'équipe d'animation retenue pour l'année scolaire 2026-2027. Un joyeux groupe de 12 animateurs/trices diplômé(e)s qui sauront prendre en charge vos enfants et leur proposer une multitude d'activités variées, dans la joie et la bonne humeur. On vous les présente.



1. Olivia VALIÈRE
2. Mélanie BARBIN
3. Samy GAUDRIE
4. Pauline BLOCK
5. Késiana KOCIBELLI
6. Alice RICAUD
7. Lucile MOULINIER-BARRAS
8. Anna RASPIENGEAS
9. Lila POUYDEBASQUE
10. Jordan SAVANIER
11. Corentin LEFEBVRE
12. Sharazed GAFSI

L'équipe d'animation intervient sur les temps périscolaires, à l'école le matin de 7 h 30 à 8 h 30, le midi de 11 h 45 à 13 h 30, le soir de 16 h 15 à 18 h 30 et les mercredis toute la journée, au centre de loisirs.



N° D'URGENCE

SAMU 15

Police 17

Pompiers 18

Centre anti-poison
05 56 96 40 80

CHU de Bordeaux
05 56 79 56 79

SOS Médecins
05 56 44 74 74

Pharmacie de garde 3237 - 24h/24

Défibrillateurs
Centre culturel F. Mauriac
Salle Albert Rambaud
Salle Serge Breuil

Urgence EDF 0 810 333 033

Urgence eau 09 77 428 428

Urgence gaz 0 810 433 033

Commissariat de Cenon 05 47 30 58 52

ÉTAT CIVIL

> NAISSANCES

Kaan KAYA
le 24 juin 2026

Noam KOUADIO ALLAIN
le 25 juin 2026

Sacha LARRUE
le 10 juillet 2026

Noah BAPTISTA
le 11 août 2026

Joseph LÉONARD
le 23 août 2026

Thomas JAMMES
le 23 août 2026

Pénélope DION
le 28 août 2026

Basile CAPPAÏ
le 14 septembre 2026

> MARIAGES

Léonie MENARD et Thomas GARNIER
le 20 juin 2026

Marion BALLARIN et Thibault SALLÉE
le 4 juillet 2026

Sophie COMBY et Roderick RENS
le 4 juillet 2026

Eva K'NEVEZ et Clément LE BOT
le 30 juillet 2026

Charlotte GARROUTY et Michel GIRARD
le 5 septembre 2026

Juliette COLDEFY et Louis ROGER
le 5 septembre 2026

Adeline DAVID et Matthieu FAVROUL
le 12 septembre 2026

> PACS

Morgane BARSACQ et Alexis FAYARD
le 30 juin 2026

Maïwenn FAVREAU et Quentin CRAHAY
le 3 juillet 2026

Kim LATTÉ et Victor GEMINET
le 16 septembre 2026

Marine GONTIER et Hugo JEAN
le 18 septembre 2026

> DÉCÈS

Gérard BOUNIOL
le 4 juin 2026

Michel DOULAN
le 3 juillet 2026

Annie CAILLARD née ROY
le 3 septembre 2026